



23 avril 2012

## Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail



Nous vous invitons à commémorer la mémoire des personnes décédées des suites de lésions professionnelles. En 2011, c'est 204 travailleuses et travailleurs québécois qui ont perdu la vie à cause du travail.

Dans le cadre du Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail, des activités se dérouleront dans les milieux de travail de l'ensemble des régions du Québec. Le port d'un ruban noir est encouragé. Vous pouvez vous procurer les rubans noirs à votre Conseil régional de la FTQ. D'ailleurs, une minute de silence à la mémoire des personnes décédées sera observée à 10 h le vendredi 27 avril.

Pour plus de renseignements sur les décès et les lésions professionnelles au travail, [consultez ce document](#).